

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département d'Indre-et-Loire

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BENAIS**

Nombre de Membres		
Présents	En Exercice	Qui ont pris part à la Délibération
9	14	10
<u>Date de la convocation :</u> 29 janvier 2019		

Séance du 04 février 2019

L'an deux mil dix-neuf, le quatre février, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses délibérations, en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Stéphanie RIOCREUX, Maire.

Présents : Mmes Françoise DEZE, Marie-Line RUOPPOLO-COUINEAU, Stéphanie RIOCREUX
MM. Claude BOISDRON, Pierre-Alexandre BRODSKY, Cyrille HALLIEN, Pierre NION, Patrick PLANTIER, Christian SOUCHU

Excusés : Chrystèle BENESTON, Jessica COUINEAU (pouvoir à Mme DEZE), Emmanuelle LAURENT, Sébastien COLMAN, Sébastien TOQUARD.

Secrétaire de séance : Pierre-Alexandre BRODSKY

02 : D2019-13 : TARIFS 2019 – ACTUALISATION POUR CREATION DE CAVEAUTIN

Vote Pour : 10 Vote Contre : 00 Abstention : 00

Vu la délibération n° D2018-55 en date du 03 décembre 2018,

Vu la présentation de Madame le Maire,

Considérant la nécessité de fixer des tarifs pour les caveautins qui vont être installés dans le cimetière communal,

Il est proposé au Conseil Municipal de fixer les tarifs municipaux applicables à compter du 05 février 2019 comme suit :

Location de salle des fêtes :

Particulier :

La journée en semaine : 85 €
La journée en week-end et fériés : 115 €
Vin d'honneur : 85 €
La ½ journée en semaine : 50 €
La ½ journée en week-end et fériés : 60 €

Association communale :

Gratuit

Association hors commune : Avec billetterie :

1 € / entrée payante

Journée :

55 €

Facturation de la remise en état (ménage + réparation) :

selon le coût réel.

Droit de place pour marchands ambulants :

10 € / an

(Payable en une seule fois d'avance en début d'année)

Frais de fourrière des équins, bovins, ovins, caprins, porcins :

Capture : 100 €

Pension : 10 € / jour

Cimetière : Concession pour 30 ans : 80 €
Concession pour 50 ans : 120 €

Espace cinéraire :

Columbarium : Concession pour 15 ans : 380 €
Concession pour 30 ans : 760 €

Caveautin : Concession pour 30 ans : 200 €
Concession pour 50 ans : 360 €

Inscription sur la stèle du
Jardin du souvenir : 30 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ANNULE ET REMPLACE la délibération n° D2018-55 en date du 03 décembre 2018
APPROUVE les tarifs municipaux à compter du 05 février 2019.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Stéphanie RIOCREUX

